



GRAND PRIX DE RARAY – TROPHEE TONY LLOYD

21 et 22 Septembre 2024

Règlement

(Épreuve non-fumeur)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Lieu : Golf de Raray / tél. 03 44 54 70 61 **E-mail:** contact.raray@ugolf.eu

Formule de jeu : simple, stroke play, 2 jours, 36 trous, 1 tour par jour, sans cut

*Le comité de l'épreuve sera constitué au minimum par un représentant du corps arbitral, un représentant de la Ligue des Hauts de France et le représentant du Club

Les responsabilités du comité de l'épreuve sont définies par la règle 20.

*Le règlement général des épreuves fédérales amateurs codifie la gestion du jeu lent :

Au recording, tous les joueurs du groupe encourent une pénalité générale sur le trou Numéro 18 pour une infraction à la règle 5-6

Séries et catégories sportives :

- **série messieurs** : index inférieur ou égal à 8,2
- **série dames** : index inférieur ou égal à 11,2

L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral "RMS" le jour de la clôture des inscriptions.
Limitation : 120 joueurs, en respectant le quota de 33 Dames et 87 Messieurs. Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Sauf pour les Grand Prix Elite, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, reçu à la date de clôture des inscriptions. La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

Dans tous les cas, le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National amateur ou par leur index (soit 9 messieurs et 3 dames) Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas d'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Compétition ouverte : à tous joueurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou
- être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

Inscription : par remise ou envoi au club du droit d'inscription, suivant chèque libellé à l'ordre de "UGOLF Raray" et du numéro de licence.

Date limite : vendredi 06 septembre 2024.

Publication des départs : vendredi 20 septembre 2024 à 12h.

Droits d'inscription :

- 80 € pour les joueurs extérieurs
- 40 € pour les joueurs de moins de 18 ans
- 40 € pour les membres UGOLF





Association Sportive
Golf de Raray

*Une tenue correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les blue jeans, les joggings ainsi que les tee-shirt sans col ne sont pas autorisés.

Heures de départ : sauf autre indication portée au tableau officiel, à **partir de 7h30 heures . Départs du trou n°1**

1^{er} tour : En 4 blocs égaux par index, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4

2^{ème} tour : En fonction des résultats du 1^{er} tour, ordre décroissant, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs)

Marques de départ : **Dames** : marques bleues, **Messieurs** : marques blanches

Classement et départage : **1^{ère} place** : play off, en mort soudaine sur les trous n°1 et 18

Prix : **Messieurs** : 3 prix bruts. **Dames** : 3 prix bruts

Photographies et Vidéos : Le joueur inscrit accepte que tout ou partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistré dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix, et puisse être utilisé ou exploité à des fins de communication par le Golf de Raray et la Ligue de Golf des Hauts de France (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...). »

La directrice, Fatima Correia

Le président de l'AS, P. CAPPE



Golf de Raray